

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires d'été

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : fermée à compter du
17 juillet et jusqu'au
14 août inclus.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : fermée à compter du
13 juillet et jusqu'au
17 août inclus.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

**Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)**
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

**Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école**
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

**Technologies de l'information et
de la communication**
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Inauguration du Pumptrack

Samedi 29 juin
à partir de 10h

10h00
Découverte
et
initiation

11h30
Inauguration



**INAUGURATION
DU PUMPTRACK**



Exposition Arz e Chapelou Bro Leon #18

La chapelle Saint-Herbot
accueille cet été l'exposition du photographe

Maurice MADEC

Venez découvrir ses prises de vue de Bretagne et d'ailleurs !

**Entrée
Gratuite**

ARZ EXPOSITIONS
DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT

Tous les jours de 14h à 18h,
fermé le mardi

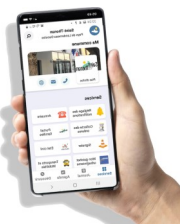
ART E CHAPELIOÙ
CONTEMPORAIN **BRO LEON**
ET PATRIMOINE
16 CHAPELLES **2024**

Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune.

Belle découverte !



URBANISME

Déclarations préalables

Demandées et accordées :

- Chemin des Pépinières, édification d'une clôture.

- Hameau du Spernel, installation de panneaux photovoltaïques.

Demandée :

- Rue des Ajoncs, pose d'une fenêtre de toit.

Permis de construire

Demandé et accordé :

- Guern Ar Meal, construction d'une salle de traite.

Accordé :

- Keralaouen, construction d'un garage et édification d'une clôture.

Service environnement



ORDURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 1er, 15 et 29 juillet.
- ▶ Les lundis 12 et 26 août.



EMBALLAGES ET PAPIER

- ▶ Les lundis 8 et 22 juillet.
- ▶ Les lundis 5 et 19 août.

Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Élections législatives

● **Dimanche 30 Juin et Dimanche 7 Juillet** se tiendront les élections législatives au bureau de vote situé à la salle polyvalente de 8h à 18h.

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Vous êtes absent ? Pensez à faire une procuration.

Pour ce faire, connectez-vous au site "maprocuration.fr".

Travaux sur le Route Départementale 25

● Les services du Département nous informent que des travaux de réfection de la chaussée sont prévus sur la RD25 **du 3 au 19 Juillet** (24h/24).

Les travaux auront lieu de la sortie du bourg (intersection entre Kersaos et Dourguen) jusqu'au lieu dit Kerloi à Ploudaniel (station d'expérimentation Bretagne Plants).

Pendant la durée des travaux, la route sera fermée sauf pour les riverains.

Une déviation par la RD770 (axe Ploudaniel - Landerneau) sera mise en place.

Comptant sur votre compréhension.

Terrains de football

● La commune a procédé au regarnissage des terrains de football. Les terrains seront donc inaccessibles au public jusqu'à la fin du mois de juillet.

Merci de votre compréhension.

Divagation et déjections canines



● La mairie étant saisie de nombreuses plaintes, merci de veiller à garder vos chiens dans votre propriété.

En cas de divagation, l'animal est conduit au chenil de la commune et peut être récupéré contre acquittement des frais de garde et de capture de 40 €.

D'autre part, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).

Jurés d'assises

● Un tirage au sort a été effectué en Mairie le vendredi 21 Juin, parmi les électeurs de la commune âgés d'au moins 23 ans au cours de l'année 2024, et qui n'ont pas siégé à la Cour d'Assises pendant les 5 dernières années.

Trois saint-thonanais ont été tirés au sort pour établir la liste préparatoire, et en ont été informés.

Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« **Demandez-moi comment ça va** »

Jeudi 4 Juillet, de 14 h à 16 h

La Cimetière à Landerneau

Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Avis aux nouveaux habitants

● Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

- Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

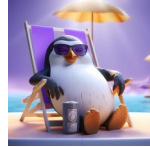
Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme de l'été :

- Du 8 au 19 juillet : « Le monde de la forêt »
- Du 22 au 26 juillet : « Pirates, à la conquête des océans »
- Du 29 juillet au 2 août : « L'art sous toutes ses formes »
- Du 5 au 9 août : « Au choix des enfants »
- Du 12 au 16 août : « Air Feu Terre et Eau »
- Du 26 au 30 août : « Les 5 continents ».



Relais Petite Enfance « Vallée de l'Elorn »



- Le Relais Petite Enfance est accessible à tous, gratuitement, du lundi au vendredi à partir de 9 h.

Renseignements par téléphone, en contactant les animatrices Célia Moalic Coquil et Céline David :

06 79 78 75 70 - rpe.vdle@epal.asso.fr
51, rue de la mairie à Plouédern

Bibliothèque

Bibliothèque
Municipale



- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)

● Activités du mois de juillet :

- Vendredi 5 juillet à 10 h 30 : animation « bébés lecteurs ».

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

- Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr
- Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Vie paroissiale

● Messes du mois de juillet

- Dimanche 7 : Messe à 10 h 45 à l'église de Saint-Thonan.
- Dimanche 16 : Messe à 10 h 30 à l'église de Saint-Thonan.
- Vendredi 26 : « Fête de Sainte Anne », messe à 17 h 30 à la Chapelle Sainte Anne à la Forest-Landerneau.

ETAT CIVIL

Naissances

- Elynn VIGOUROUX née le 28 mai à Brest.
- Cléo MORVAN née le 31 mai à Brest.
- Maélie AUVITY, née le 14 juin à Landerneau.

Publications de mariage

- Élodie MEUDEC et Erwann LE VAILLANT.
- Julie SÉCHER et Stéphane PAILLE.
- Audrey CLOAREC et Gildas DURAND.

Mariages

- Fadila BOUZIANI et David PASQUIER.
- Fabienne CAROFF et Franck BERROU.
- Marine LAUDEN et Jordan DUBOS.



SERVICES DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS

89, rue de Kerilis • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Clément DELATTRE

Erwan ABIVEN

76, rue de l'église • 02 98 36 23 92

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

Dates à retenir

★ Samedi 29 et dimanche 30 Juin : Ball trap sur le site de Prat Ledan, organisé par la société de chasse.

★ Samedi 29 et dimanche 30 Juin de 10h à 18h : portes ouvertes aux jardins de l'éveil.

★ Samedi 6 Juillet : concours de pétanque organisé par Génération Mouvement Club Saint-Nicolas.

★ Du 15 Juillet au 15 Août : exposition Arz e Chapeliou Bro Leon à la Chapelle Saint-Herbot, avec le photographe landernéen Maurice MADEC.

★ Samedi 31 Août à partir de 14h30 : tournoi de pétanque organisé par la Jeunesse Sportive Saint-Thonanaise.

★ Dimanche 1er Septembre à partir de 9h30 : « les Boucles de Saint-Thonan », courses pédestres et marche organisées par Courir Tout Simplement.

★ Samedi 7 Septembre de 9 h à 12 h : Forum des Associations.

Génération Mouvement Club Saint-Nicolas



● L'association Génération Mouvement Club Saint-Nicolas organise son traditionnel

Tournoi de pétanque Samedi 6 Juillet ouvert à tous



- Doublette
- Jet de bouchon à 14 h 00
- Terrain de foot

Si les conditions météorologiques sont défavorables, le tournoi sera reporté au samedi 20 Juillet.

22ème édition des Boucles de Saint-Thonan



Dimanche 1er Septembre

Course à pied (10€) : 5 kms, départ à 9 h 30.
10 kms départ à 10 h 30.

Marche (4€) : 10 kms, départ à 9 h.

● Inscription :

- Sur le site www.klikego.com,
- Au E. Leclerc Express, samedi 31 Août,
- Sur place, le dimanche jusqu'à 30 min avant le départ : courses (12 €) et marche (5 €).

Les Jardins de l'éveil



“ Marché de producteurs
Animations diverses autour de la ruralité ”



5 Créac'h Coadic à St-Thonan



@lesjardinsdeleveil

contact@lesjardinsdeleveil.bzh

02 57 52 56 40



Pour vous inscrire, il n'y a plus besoin de certificat médical pour les adultes, il faut simplement remplir un questionnaire via le lien suivant <https://pps.athle.fr/>.

Uniquement pour les mineurs, un certificat médical de « non contre indication à la pratique de sport en compétition » sera obligatoirement demandé datant de moins de 1 an (02/09/2023).

Un ravitaillement et un lot seront offerts à chaque participant ainsi que l'édition du jour du Télégramme.

► Les habitants qui résident sur le parcours et qui seraient amenés à quitter leur domicile entre 9 h et 12 h sont invités à prendre leurs dispositions. La circulation se fera dans le sens de la course uniquement, afin d'assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Venez nombreux relever ce petit challenge entre amis, voisins, en famille !

Au delà de l'activité physique, c'est aussi l'occasion de se retrouver

Fermetures estivales de nos commerçants

- Salon de coiffure « Le Caméléon » : fermé du 5 au 10 août inclus.
- Institut « Escapade Beauté » : fermé du 15 juillet au 4 août inclus.
- Boulangerie « Le Signor » : fermée du 5 au 25 août inclus.
- Fromagerie « Gouttssa » : fermée du 5 au 28 août inclus.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de mars sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 août 2024**.